

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal : Séance du 5 Juin 2026
Délibération n°2026-01-06-34

Date de convocation : 1^{er} Juin 2026

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} Juin 2026

Nombre de conseillers : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mille vingt six

Le 5 Juin 2026 à 18h30

Le conseil municipal d'ACHERES

Dûment convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire

A la Mairie, sous la présidence de M. Jérôme DUPUY

PRESENTS :

DUPUY Jérôme, GARNIER Marie-Agnès, BERTHIN Ghislain, ROLLAND Isabelle,
PINAULT Julie, JOUANIN Amandine, MAILLET Guillaume, DE SANDE Pauline,
LAUDET Bastien, BESLAY Benoît

Absent ayant donné pouvoir : GAGNEPAIN Maximilien donne pouvoir à MAILLET Guillaume

Absents non représentés :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire de séance : LAUDET Bastien

OBJET : Attribution de subventions aux associations et organismes extérieurs

Collège Bethune Sully - 1 rue des écoles – 18250 Henrichemont.

Dans le cadre de son séjour sportif et scientifique en Auvergne, le collège Bethune Sully a sollicité auprès de la commune d'Achères, une aide financière.

A l'appui de cette demande en date du 20 février 2026, le collège a adressé un courrier à M. le Maire qui comporte la présentation succincte du programme du séjour, de la durée, du nombre d'élèves et leur classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'accorder une subvention de 50 € par élève au collège Bethune Sully ;
- d'imputer cette dépense au chapitre 65 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Fait à Achères, le 05 Juin 2026.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,
M. Bastien LAUDET



Le Maire,
M. Jérôme DUPUY



Affiché et publié sous forme électronique sur le site internet de la commune le 10/06/2026